

Ce que veulent d'abord les conscriptionnistes

C'est le pouvoir — Pour administrer une loi de conscription totale, ils demanderaient un gouvernement "d'union" — Si M. King allait céder sur le premier point, il devrait céder sur le second

A PROPOS DE CETTE RUMEUR DE PLEBISCITE

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 8-I-42. — Il se peut que d'ici quelques jours, même d'ici la fin de la semaine, nous apprenions de la bouche du premier ministre les intentions du gouvernement au sujet de la conscription pour service outre-mer. La rumeur est dans l'air. Elle l'est depuis avant-hier. Au début, on n'y ajoutait pas foi. Elle ressemblait trop aux innombrables canards lancés par les conscriptionnistes depuis le début de la guerre pour qu'on la prît au sérieux. Mais on a annoncé finalement que le premier ministre prononcera, d'ici la fin de la semaine, une causerie radiophonique sur un sujet de la plus haute importance. De quoi M. King pourrait-il bien entretenir la population canadienne? Il n'y a, à proprement parler, que deux questions qui pourraient justifier une intervention personnelle du premier ministre. La première se rapporte aux arrangements nouveaux conclus entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada pour ordonner la production industrielle et agricole des trois pays. La seconde a trait à la conscription pour service outre-mer.

La première ne comporte rien de neuf dans ses principes. Depuis près de deux ans, l'économie canadienne s'est transformée de façon à satisfaire aux besoins de guerre de la métropole. Des arrangements complémentaires se sont conclus entre Ottawa et Washington, surtout depuis la mise à exécution de la loi du prêt-bail. L'entrée des Etats-Unis dans le conflit ne fait qu'accroître la nécessité d'une coordination scientifique des ressources de la Grande-Bretagne et de l'Amérique du Nord. Cette nécessité implique maintenant l'abandon des droits douaniers, entre le Canada et les Etats-Unis, sur un nombre considérable d'articles et de matières premières. Il y aurait là abondante ma-

tière à éclaircissements de la part du premier ministre. Peut-être voudra-t-il laisser ce travail à son ministre des Munitions et de l'Approvisionnement, M. C.-D. Howe, familier avec cette sorte de problèmes.

Une décision prochaine

Quel que soit le sujet que le premier ministre aborde dans sa causerie, — des journalistes persistent à dire qu'il parlera de conscription — il n'en reste pas moins que le gouvernement est appelé à prendre une décision assez rapprochée à propos du service militaire obligatoire pour outre-mer.

Trois facteurs ont pu modifier l'attitude du premier ministre: 1o l'agression japonaise dans le Pacifique; 2o l'entrée des Etats-Unis dans le conflit; 3o la révolte de certains éléments du parti libéral. L'agression japonaise a rapproché, dit-on, le danger d'attaque. Le lieutenant-colonel Georges Vanier, commandant du district militaire de Québec, a dit le 5 janvier, qu'il existait un réel danger d'attaque pour les Etats-Unis et pour le Canada. Le thème est exploité par les conscriptionnistes. Cet argument est plutôt faible, car s'il est vrai que notre pays peut être attaqué, il importe de ne plus envoyer

(Suite à la dernière page)

(suite de la première page)

de soldats outre-mer; il faudrait les garder au pays et les stationner sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique.

L'entrée de nos voisins dans la mêlée est un facteur autrement pressant. En 1917, des observateurs politiques ont prétendu que si les Etats-Unis n'avaient pas participé à la conscription, nous n'aurions pas eu la conscription. Par la suite, il fut difficile de vérifier cette vraisemblable hypothèse et de l'appuyer sur des documents ou des arguments d'autorité. Mais la chose a été possible. Elle le demeure. Les Etats-Unis tiendront à ce que tout le continent nord-américain soit sur un pied de guerre totale. Ils exerceront des pressions incessantes sur le gouvernement canadien. Si le Canada et les Etats-Unis ont des lois semblables, ce serait bien plus facile pour les deux gouvernements de procéder d'une manière efficace. Cela saute aux yeux, quoique l'on puisse soutenir qu'une mesure politique fort acceptable aux Etats-Unis donnerait des résultats douteux au Canada. Au gouvernement canadien de juger, en dernier ressort et en toute liberté, ce qui peut se faire ici, non pas au gouvernement de Washington.

Des interventions de libéraux

En troisième lieu, des députés libéraux commencent de réclamer ouvertement la conscription pour service outre-mer. Les journaux d'hier ont fait grand état de la déclaration que M. F. G. Hoblitzell, député libéral de Toronto-Eglinton à la Chambre des communes, avait remise à la presse. M. Hoblitzell aurait toujours été d'opinion, d'après sa déclaration, que la conscription est la méthode la plus équitable et la plus honnête de lever une armée. Maintenant que les Etats-Unis sont en guerre, la conscription s'impose. M. Hoblitzell est d'avis que le gouvernement pense de même, à en juger d'après un récent discours de M. C. G. Power, ministre de l'Aviation. (Incidentement, notons le service que M. Power nous rend en fournissant un argument aux conscriptionnistes). D'après le député torontois le premier ministre lui-même ne peut s'empêcher de penser que s'il ne modifie pas ses vues selon les circonstances nouvelles, il n'accomplira pas son devoir. M. Hoblitzell se propose, par conséquent, de demander la conscription lorsque le Parlement reprendra ses travaux à la fin du mois.

La voix de Toronto

Que faut-il penser de cette déclaration? Le fait que M. Hoblitzell vient de Toronto et représente un comté torontois affaiblit considérablement la force de son témoignage. A tort ou à raison, nous sommes d'avis que c'est à tort, les hommes publics de Toronto se croient obligés d'être conscriptionnistes. Ils imaginent que cela plaît à leurs électeurs. Les journaux de Toronto tiennent depuis deux ans le même langage que le député d'Eglinton. Ils se trompaient il y a deux ans. Ils ne démontrent pas qu'ils ont raison maintenant. Ils affirment leur désir de diriger le pays selon leurs vues, au mépris de la volonté populaire explicitement exprimée aux dernières élections. De ce côté, l'intervention de M. Hoblitzell n'est pas dangereuse. Elle doit être accueillie avec un "il-va-de-soi". Les machinations conscriptionnistes ont toujours été ourdies dans la capitale ontarienne.

Il y a un autre aspect à l'incident. M. Hoblitzell est le premier député libéral fédéral à prendre la peine de remettre une déclaration écrite à la presse pour annoncer qu'il demandera la conscription à la prochaine session. C'est le premier, ce ne sera pas le dernier. Nous avons toujours pensé qu'il y avait, chez les libéraux, autant de conscriptionnistes que chez les conservateurs. Les députés ministériels ont été tenus en respect jusqu'ici par M. Mackenzie King. Celui-ci a réussi à leur faire comprendre que ce qui importe d'abord, c'est d'assurer un effort de guerre maximum et que, pour atteindre cette fin, il faut maintenir l'unité nationale. Toute mesure — et la conscription serait de cette catégorie — qui briserait l'unité aurait pour résultat de nuire à l'effort de guerre. Par conséquent, d'après M. King, le silence s'imposait au sujet de la conscription.

La thèse de M. King

Le premier ministre a tenu ce langage et exposé cette thèse à plusieurs reprises à ses députés, tout particulièrement au cours d'un long caucus convoqué pendant les deux semaines de session en novembre dernier. En cette circonstance, le premier ministre a dit clairement à ses gens qu'ils n'avaient pas droit de réclamer la conscription puisqu'ils s'étaient fait élire à la faveur d'un programme électoral anticonscriptionniste. Les conscriptionnistes libéraux ont été mécontents mais ils ont gardé le silence. Voilà que M. Hoblitzell relève la tête. Cela signifie-t-il qu'il connaît les intentions du gouvernement? Cela veut-il dire qu'il est décidé de maintenir son attitude en dépit de celle du ministère? M. Hoblitzell aurait-il de nombreux appuis dans le parti libéral? Si plusieurs députés libéraux allaient tenir son langage, que ferait le gouvernement? M. Art. Meighan sera chef de l'opposition en février. Sa présence à la Chambre des Communes pourrait modifier l'équilibre des partis. Jusqu'à quel point?

Plébiscite ?

Un plébiscite donnerait à M. King l'avantage de rester au pouvoir tout en déliant le gouvernement — advenant une décision populaire favorable à la conscription — de ses engagements électoraux.

Cela ne réglerait pas cependant le problème politique canadien. Mettons les choses au pire. Supposons que le referendum donnerait un mandat conscriptionniste au gouvernement. Pense-t-on que les impérialistes torrés seraient satisfaits de cette victoire? Ils soutiendraient immédiatement que seul un gouvernement national ou d'u-

nion serait capable, en toute justice pour les diverses classes de la société, de mettre en vigueur une loi de service militaire obligatoire pour outre-mer. Et la bataille reprendrait sur ce nouveau terrain. Si M. Mackenzie King allait penser gagner la tranquillité en faisant pareille concession, — celle d'un plébiscite — il se tromperait grandement.

Ce que les conscriptionnistes veulent avant et par-dessus tout, c'est le pouvoir et les avantages du pouvoir.

Léopold RICHER